

Luc. Nigron II e. II.

Paris 16 août 1869

Au Roi d'Italie.

Vandier.

Reçu dépêche. Manière voir de V.M. de Menabrea et de l'Empereur Napoléon est identique. Traité servira de base à la politique des trois gouvernements. Les trois Souverains ne seront définitivement engagés qu'à la signature du traité, qui ne pourra avoir lieu avant que évacuation état Pontifical ne soit définitivement arrêtée. Si j'ai accepté mission Empereur Napoléon aller Vienne, c'est parce que Empereur d'Autriche désirant le traité, aura le même intérêt que nous à pousser cabinet français au rappel des troupes. Je partirai définitivement Samedi. Je ne verrai ni Pepoli ni personne. Prie V.M. me dire quand pourrais vous trouver à Florence ou à Turin. Je comprends importance agir avec la plus grande prudence, nous engageant le moins possible tout en associant les intérêts d'autrui à notre but primitif qui est évacuation. Cette manière de faire, est la seule qui puisse empêcher que le nouvel ordre de chose en France tourne contre nous.

VIMERCATI